

Niveau CAP / BEP

LE MÉTIER

Accueillir des mineurs à son domicile

L'Assistant(e) Familial(e) est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance (articles L.421-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles et articles L. 773-1 et suivants du code du travail) ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

L'Assistant Familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil Départemental. L'agrément lui est accordé si les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'Assistant(e) Familial(e) est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

LIEUX D'INTERVENTION

L'Assistant(e) Familial(e) travaille à son domicile, en tant que salarié(e) d'un service de placement familial ou d'un service dépendant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

DÉBOUCHÉS & ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

L'Assistant(e) Familial(e) titulaire du DEAF peut poursuivre d'autres formations dans le travail social : Accompagnant Éducatif et Social, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture et de Moniteur-Éducateur.

Il (elle) peut bénéficier d'allègement de formation au cas par cas.

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 (CODE RNCP 4500)

Arrêté du 4/6/2024

Diplôme d'État du Ministère des Solidarités et de la santé

PUBLIC CONCERNÉ

Assistants familiaux agréés en situation d'emploi

Aptitudes : sens de l'accueil, de l'écoute et de l'observation, aisance relationnelle, esprit d'ouverture et de tolérance, disponibilité, patience et de discrétion, travail en équipe.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % en 2022

DURÉE DE LA FORMATION

FORMATION EN ALTERNANCE

18 à 24 mois

240 heures

RENTRÉE : DECEMBRE 2025 - SORTIE : DÉCEMBRE 2027

→ https://bit.ly/af-calendrier_alternance

LIEU DE FORMATION & NOMBRE DE PLACES

Site de Rouen (76)

IDS Normandie

Allée de Flore

BP 118 76380 Canteleu

60

places pour la rentrée 2024

CONTACT

INFORMATION - INSCRIPTION

Référente de la formation : Karine Felix

Secrétariat : Nadia Serdjane

02.32.83.25.66 - af@idsnormandie.fr

→ <https://cirrus.ids.fr/faces/Login.xhtml>
(pré-inscription en ligne)

IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

INFORMATION - ORIENTATION

LE SERVICE ADMISSION

02.32.83.25.24 admission@idsnormandie.fr

IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

DIPLOÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 : ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur l'alternance intégrative alliant les savoirs théoriques et pratiques entre centre de formation et milieu professionnel.

Elle a pour objectif l'acquisition et la consolidation des compétences nécessaires à cette profession à partir d'analyse des pratiques professionnelles

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation d'Assistant(e) Familial(e) d'une durée de 240 heures se déroule en alternance sur une amplitude de 18 à 24 mois.

Le terrain de l'exercice du métier est considéré comme lieu de formation pratique.

La programmation des cours théoriques au centre de formation est de 2 jours consécutifs ou 2 fois 2 jours consécutifs par mois, à l'exclusion des mercredis et des vacances scolaires

La formation est organisée autour de 3 blocs de compétences rattachés à 3 domaines de formation :

- ✓ DF 1 : Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil
- ✓ DF 2 : Accompagner l'éducation de l'enfant
- ✓ DF 3 : Communiquer dans son contexte professionnel et dans son cadre institutionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples. Afin d'optimiser les apprentissages et répondre aux objectifs, les formateurs appliquent des méthodes interrogatives et actives.

Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par le formateur peut comprendre des cours et TD qui sont réalisés partiellement ou totalement à distance, en synchrone ou asynchrone. La plateforme pédagogique e-campus.ids.fr est mobilisée à cet effet.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Au terme du parcours de formation, l'IDS Normandie présente l'Assistant(e) Familial(e) aux épreuves du diplôme d'Etat d'assistant familial qui comprend trois domaines de certification en lien avec les trois domaines de formation.

Le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour chacun des domaines de compétences

Les épreuves de certification sont :

- ✓ Bloc 1 : Élaboration d'un dossier sur l'accueil et l'intégration de l'enfant dans la famille d'accueil suivie d'un entretien (45 min)
- ✓ Bloc 2 : Étude de cas sur l'accompagnement éducatif de l'enfant (2 h)
- ✓ Bloc 3 : Épreuve orale de communication (30 min)

Il est possible d'acquérir la certification globalement ou par bloc de compétences.

Chaque bloc de compétences est validé séparément et sans aucune compensation des notes avec les autres blocs.

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE FORMATION

<http://bit.ly/presentation-services-outils-numériques>

Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES

Sur site et en ligne.

Avec l'appui des documentalistes.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3 : ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS

Le candidat doit être en situation d'emploi et avoir suivi un stage préparatoire au préalable de 60 h organisé par son employeur.

La circulaire N°DGAS/SD4A/SD2B/2006/303 du 5 juillet 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial précise : « Les conditions d'accès à la formation préparant au diplôme d'état d'Assistant Familial sont précisées au premier alinéa de l'article D.451-102 du code de l'action sociale et des familles. Cette formation s'effectue après le stage préparatoire à l'accueil d'enfant, organisé par l'employeur, dans les deux mois qui précédent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial au titre du premier contrat de travail suivant son agrément.

Les dispositions précitées impliquent que la formation n'est ouverte qu'aux personnes ayant effectué le stage préparatoire à l'accueil d'enfant, organisé par l'employeur, d'une durée de 60 heures. »

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de candidature
- ✓ Disposer d'un financement

L'entrée en formation ne fait l'objet d'aucune épreuve de sélection, mais l'admission résulte de l'examen du dossier par le centre de formation.

Transmettre dans l'intégralité le dossier de candidature.

Le dossier de candidature comporte :

- une lettre de motivation
- les pièces attestant l'agrément délivré par le président du conseil départemental
- une attestation de suivi du stage préparatoire à l'accueil d'enfant
- les photocopies des contrats de travail au titre d'assistant familial ou d'assistant maternel à titre permanent.

Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- À la charge des employeurs (doit être organisée au plus tard dans les 3 ans après la date d'embauche).
- Dans le cadre du CIFA ou en déposant une demande auprès d'organismes financeurs.
- Éligible au CPF : <http://bit.ly/mcpf-af-ids-normandie> Code CPF : **239953**

COÛT PÉDAGOGIQUE

14€ par heure de formation théorique soit
3 360 € le coût pédagogique en 2024

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Aucune dispense et allègement.

INSCRIPTION

Se renseigner auprès de son employeur pour entamer les démarches d'inscription pour cette formation.

C'est l'employeur qui doit solliciter l'organisme de formation

ADMISSION

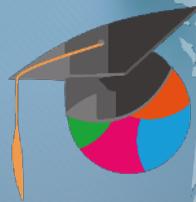
Se pré-inscrire : <https://cirrus.ids.fr/faces/Login.xhtml>

● Rouen

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL - MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7

Nos formations se déroulent
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations
CERTIFIANTES

Formations
DIPLÔMANTES

Formations
EN ALTERNANCE



- CAFDES
- DEIS / MASTER

- CAFERUIS*
- DEASS
- DEES
- DEETS

- DEJEPS

- BPJEPS
- DEME
- DETISF
- TMA

- DEAF
- DEAES
- SN

Accès AVEC BAC +3
Accès AVEC BAC
* Accès AVEC BAC +2 du TS
& Expérience Pro
Accès AVEC BAC

Accès SANS BAC

IDS NORMANDIE CANTELEU (ROUEN)

ALLÉE DE FLORE BP 118 - 76380 CANTELEU

www.idsnormandie.fr - contact@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

